

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°27-2022-135

PUBLIÉ LE 11 AOÛT 2022

Sommaire

Préfecture de l'Eure / Direction de la citoyenneté et de la légalité

27-2022-08-08-00001 - Arrêté portant règlement du budget 2022 de
Bouchevilliers (5 pages)

Page 3

Préfecture de l'Eure

27-2022-08-08-00001

Arrêté portant règlement du budget 2022 de
Bouchevilliers



PRÉFET DE L'EURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la Citoyenneté
et de Légalité

Arrêté n° DCL/BCBDE/2022-424 portant règlement du budget 2022 de la commune de Bouchevilliers

VU :

- le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1612-2, L.1612-4, L.1612-7, L.1612-12, L.1612-13, L.1612-15, L.1612-16 à L.1612-19 ;
- le code des juridictions financières ;
- le décret du 15 janvier 2020 portant nomination de M. Jérôme FILIPPINI en qualité de préfet de l'Eure et le procès verbal d'installation au 10 février 2020 ;
- l'arrêté préfectoral DCAT/SJIPE-2021-014 du 22 mars 2021 donnant délégation de signature à Mme Isabelle DORLIAT-POUZET, secrétaire générale de la préfecture de l'Eure ;
- la lettre du préfet du 8 juin 2022 saisissant la chambre régionale des comptes Normandie, sur le fondement de l'article L.1612-2 du code général des collectivités territoriales au motif que la commune de Bouchevilliers n'avait pas adopté son budget primitif 2022 dans le délai légal ;
- la lettre du préfet du 8 juillet 2022 saisissant la chambre régionale des comptes Normandie, sur le fondement de l'article L.1612-12 du code général des collectivités territoriales au motif que le conseil municipal de la commune de Bouchevilliers a rejeté le projet de compte administratif 2021 qui lui a été soumis ;
- les avis n°2022-17 concernant le budget et n°2022-18 pour le compte administratif de la chambre régionale des comptes Normandie du 12 juillet 2022 déclarant la recevabilité des saisines et formulant des propositions de règlement du budget 2022 ;

CONSIDERANT :

- que les propositions de la chambre régionale des comptes indiquées dans son avis susvisé peuvent être retenues ;

ARRETE

Article premier – Le budget primitif 2022 de la commune de Bouchevilliers est arrêté et rendu exécutoire conformément aux tableaux annexés.

Article 2 – Les taux de fiscalité 2021 sont reconduits pour 2022.

Article 3 – La présente décision sera notifiée à monsieur le maire de Bouchevilliers et à monsieur le président de la chambre régionale des comptes Normandie et communiquée à madame la directrice départementale des finances publiques de l'Eure.

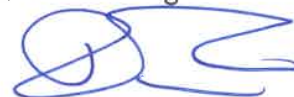
Article 4 – Les avis de la chambre régionale des comptes ainsi que la présente décision seront présentés pour information au conseil municipal dès sa plus proche réunion conformément aux dispositions de l'article L.1612-19 du C.G.C.T.

Article 5 – En application de l'article R.421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif, dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Un recours gracieux peut être exercé pendant ce même délai.

Article 6 – La secrétaire générale de la préfecture et la directrice départementale des finances publiques de l'Eure sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Eure.

Évreux, le **- 8 AOUT 2022**

Pour le préfet et par délégation,
La secrétaire générale



Isabelle DORLIAT-POUZET

ANNEXES**Commune de Bouchevilliers**

- Exercice 2022 -

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT	164 228,36 €	91 024,00 €
+	+	+
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	0 €	0 €
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0 €	73 204,36 €
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	164 228,36 €	164 228,36 €

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT	89 219,36 €	101 910,70 €
+	+	+
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	0,00 €	0,00 €
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	12 691,34 €	0,00 €
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	101 910,70 €	101 910,70 €

TOTAL

TOTAL DU BUDGET	266 139,06 €	266 139,06 €
------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Commune (BP) - BOUCHEVILLIERS (n° SIRET : 21270098300019)

- Exercice 2022 -

Section de fonctionnement

Chap.	Dépenses	Propositions	Chap.	Récettes	Propositions
011	Charges à caractère général	23 740,00 €	013	Atténuations de charges	
012	Charges de personnel, frais assimilés	35 000,00 €	70	Produits des services, du domaine et ventes...	51 212,00 €
014	Atténuation de produits	100,00 €	73	Impôts et taxes	31 951,00 €
65	Autres charges de gestion courante (sauf 656)	32 900,00 €	74	Dotations et participations	7 861,00 €
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus		75	Autres produits de gestion courante	
	Total des dépenses de gestion courante	91 740,00 €		Total des recettes de gestion courante	91 024,00 €
66	Charges financières	400,00 €	76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles		77	Produits exceptionnels	
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires		78	Reprises sur provisions semi-budgétaires	
022	Dépenses imprévues de fonctionnement				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	92 140,00 €		Total des recettes réelles de fonctionnement	91 024,00 €
023	Virement à la section d'investissement	63 046,36 €			
042	Opération ordre transfert entre sections	9 042,00 €	042	Opération ordre transfert entre sections	
043	Opération ordre intérieur de la section		043	Opération ordre intérieur de la section	
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	72 088,36 €		Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00 €
	TOTAL	164 228,36 €		TOTAL	91 024,00 €
D002	Résultat reporté ou anticipé	0,00 €	R002	Résultat reporté ou anticipé	73 204,36 €
	TOTAL des dépenses de fonctionnement cumulées	164 228,36 €		TOTAL des recettes de fonctionnement cumulées	164 228,36 €

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	72 088,36 €
---	-------------

Section d'investissement

Chap.	Dépenses	Propositions	Chap.	Recettes	Propositions
010	Stocks		010	Stocks	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	73 829,36 €	13	Subventions d'investissement (hors 138)	17 131,00 €
204	Subventions d'équipement versées		16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	
21	Immobilisations corporelles	5 130,00 €	20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	
22	Immobilisations reçues en affectation		204	Subventions d'équipement reçues	
23	Immobilisations en cours		21	Immobilisations corporelles	
			22	Immobilisations reçues en affectation	
			23	Immobilisations en cours	
	Total des dépenses d'équipement	78 959,36 €		Total des recettes d'équipement	17 131,00 €
10	Dotations, fond divers et réserves		10	Dot, fonds divers et réserves (hors 1068)	
13	Subventions d'investissement		1068	Excédent de fonct. capitalisés	12 691,34 €
16	Emprunts et dettes assimilées		138	Autres subv. d'invest non transférables	
18	Compte de liaison: affectation à...	10 260,00 €	165	Dépôts et cautionnements reçus	
26	Particip. et créances rattachées à des particip.		18	Compte de liaison: affectation à...	
27	Autres immobilisations financières		26	Particip. et créances rattachées à des particip.	
020	Dépenses imprévues d'investissement		27	Autres immobilisations financières	
			024	Produits des cessions d'immobilisations	
	Total des dépenses financières	10 260,00 €		Total des recettes financières	12 691,34 €
45..1	Total des opé. pour compte de tiers		45..2	Total des opé. pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles d'investissement	89 219,36 €		Total des recettes réelles d'investissement	29 822,34 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections		021	Virement de la section de fonctionnement	63 046,36 €
041	Opérations patrimoniales		040	Opérat° ordre transfert entre sections	9 042,00 €
			041	Opérations patrimoniales	€
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00 €		Total des recettes d'ordre d'investissement	72 088,36 €
	TOTAL	89 219,36 €		TOTAL	101 910,70 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	12 691,34 €	R001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	
	TOTAL des dépenses d'investissement cumulées	101 910,70 €		TOTAL des recettes d'investissement cumulées	101 910,70 €

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	72 088,36 €
---	--------------------